

Claire Decondé
 (Service études et diffusion)

Population

Mariage, union libre ou Pacs : à chaque âge sa forme de couple

En 2011, le mariage reste le statut majoritaire des personnes adultes vivant en couple en Ile-de-France (71 %). Avant 25 ans, elles vivent essentiellement en union libre tandis qu'après 35 ans, le mariage prédomine. Le Pacs, dans un cas sur deux, est choisi par une personne de 25 à 34 ans. A Paris, les personnes en couple sont davantage en union libre.

En Ile-de-France, en 2011, 5,6 millions de personnes âgées de 18 ans ou plus déclarent vivre en couple. Les Franciliens en couple représentent ainsi 63 % des adultes de la région. Quel que soit leur âge, les Franciliens sont moins souvent en couple que les provinciaux ❶.

En Ile-de-France hors Paris et en province, les proportions de personnes en couple sont proches, respectivement 65 % et 67 % contre 56 % à Paris ❷.

Parmi les personnes en couple, 1 % ont un conjoint de même sexe dans la région, soit 59 000 personnes. Cette proportion est un peu plus faible en province, et de 3 % à Paris, avec 33 000 personnes.

Les personnes en couple sont davantage en union libre à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France et qu'en province

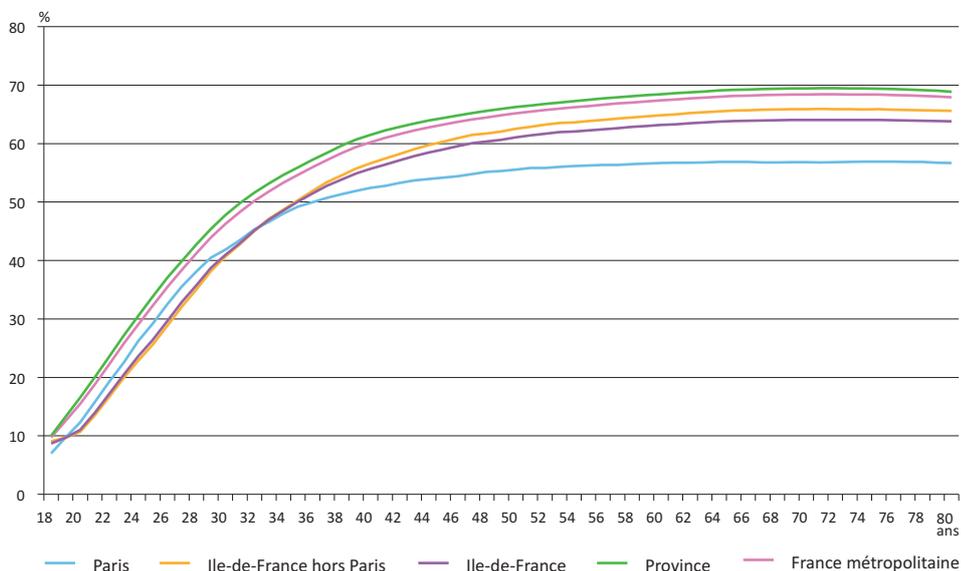
En Ile-de-France, parmi les personnes en couple, le statut largement majoritaire est le mariage (71 %) devant l'union libre (24 %) et enfin le pacte civil de solidarité (Pacs) (5 %).

Parmi les formes de couple, l'union libre est davantage présente en Ile-de-France

qu'en province. Dans la région, 1,4 million de personnes sont en union libre. Les personnes en couple sont plus fréquemment en union libre (33 %) à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France et qu'en province (22 %). A contrario, et même si le mariage constitue le statut marital majoritaire, il ne réunit, à Paris, que 61 % des personnes en couple contre 73 % dans le reste de l'Ile-de-France et en province. Les spécificités

parisiennes s'expliquent notamment par une population plus jeune et plus souvent étudiante qu'ailleurs. Ainsi, à Paris, 73 % des 18-24 ans sont scolarisés, contre 57 % dans le reste de l'Ile-de-France et 49 % en province. De plus, 35 % des Parisiens ont moins de 35 ans, contre 30 % dans le reste de l'Ile-de-France et 25 % en province. Le Pacs est la forme de couple la moins courante, mais elle l'est davantage à

❶ Un Francilien de moins de 36 ans sur deux se déclare en couple
 Part cumulée des personnes en couple selon l'âge et le lieu de résidence



Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011

2 Les personnes en couple à Paris se distinguent de celles du reste de la métropole

Statut des personnes en couple		Paris	Ile-de-France hors Paris	Ile-de-France	Province	Métropole
Mariage	Effectif	620 300	3 313 300	3 933 600	19 268 700	23 202 300
	Part en %	61,1	73,1	70,9	73,6	73,1
Pacs	Effectif	64 900	200 700	265 600	1 111 300	1 376 900
	Part en %	6,4	4,4	4,8	4,2	4,3
Union libre	Effectif	330 500	1 020 700	1 351 200	5 817 300	7 168 500
	Part en %	32,5	22,5	24,3	22,2	22,6
Total des personnes en couple	Effectif	1 015 700	4 534 700	5 550 400	26 197 300	31 747 700
	Part en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des personnes en couple dans la population en %		55,7	64,6	62,7	67,2	66,4

Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011

Paris. C'est, à ce jour, le seul acte juridique donnant des droits permettant aux personnes en couple de même sexe d'organiser leur vie commune. Parmi ces dernières, 39 % sont pacsées dans la région contre 44 % en province.

Les particularités de la population parisienne, et notamment le poids important des 18-34 ans et des scolarisés parmi les 18-24 ans, se reflètent également dans les modes de cohabitation des couples. Parmi les personnes en couple, 13 % ne vivent pas dans le même logement à Paris, 5 % dans le reste de l'Ile-de-France et 4 % en province.

Entre 18 et 24 ans, les débuts de la vie de couple sont essentiellement en union libre

La vie amoureuse des jeunes adultes peut prendre du temps avant de se stabiliser. Ces jeunes adultes sont en effet soit en fin d'études, soit en phase d'insertion sur le marché du travail, et leur indépendance financière n'est pas forcément acquise.

Pour ces jeunes adultes en couple, l'union libre est prédominante. Elle concerne 81 % des 18-24 ans alors que seuls 16 % d'entre eux sont mariés ③.

En Ile-de-France hors Paris, ils sont déjà 19 % à être mariés, alors qu'ils ne sont que 10 % en province et 7 % à Paris. Par rapport à Paris, l'installation de ces jeunes mariés dans le reste de l'Ile-de-France leur permet d'occuper un logement plus adapté en termes d'espace à un montant de loyer plus abordable. D'ailleurs, 27 % des 18-24 ans vivant en couple marié à Paris ont au moins un enfant, alors qu'ils sont 44 % à avoir fondé une famille lorsqu'ils résident dans le reste de l'Ile-de-France. La part des immigrés parmi les personnes de 18 à 24 ans vivant en couple est plus importante en Ile-de-France hors Paris (18 %) qu'en province (6 %). Or, les jeunes immigrés en couple sont davantage mariés. Ainsi, près

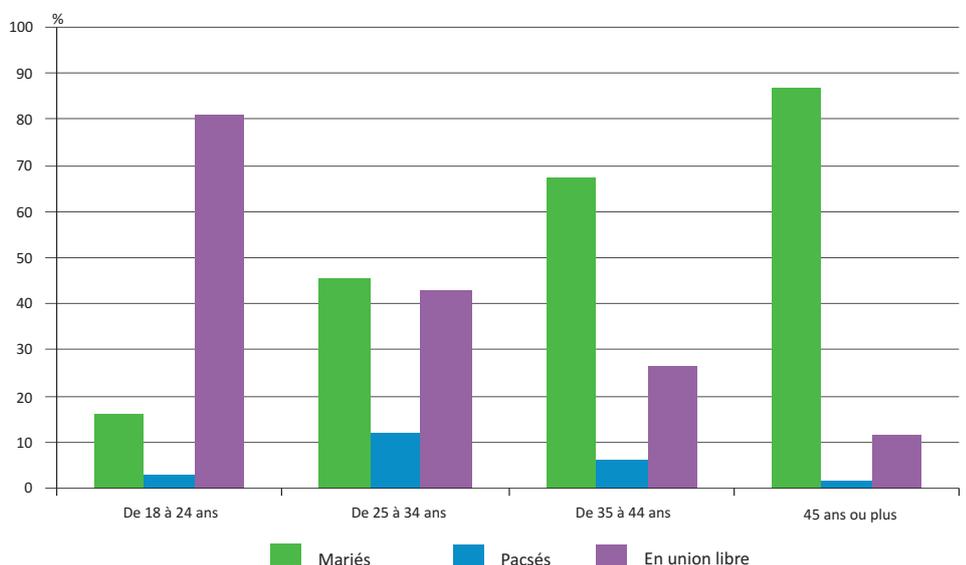
de six jeunes de 18-24 ans sur dix vivant en couple marié en Ile-de-France hors Paris sont immigrés contre seulement trois sur dix en province.

Entre 25 et 34 ans, la génération du Pacs

Parmi les Franciliens de 25 à 34 ans en couple, le statut majoritaire est le mariage (45 %) tout juste devant l'union libre (43 %) et enfin le Pacs (12 %). Cependant, dans la région comme en province, cette génération, qui était adolescente ou tout jeune adulte lors de l'adoption du Pacs en 1999, est celle qui s'est le plus appropriée le Pacs. Les personnes entre 25 et 34 ans représentent la moitié des personnes pacsées alors qu'elles ne représentent que 20 % de l'ensemble des personnes en couple. A Paris, le Pacs est davantage répandu dans l'ensemble des tranches d'âge.

3 Deux Franciliens sur trois, âgés de 35 à 44 ans et vivant en couple, sont mariés

Part des personnes selon le statut du couple et les tranches d'âge en Ile-de-France



Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011

Un écart d'âge de 3 ans pour la moitié des personnes en couple

La moitié des personnes en couple ont un écart d'âge de moins de 3 ans quel que soit le statut du couple et leur lieu de résidence, à Paris, dans le reste de l'Ile-de-France ou en province. Ne pas habiter le même logement réduit l'écart d'âge, car il s'agit principalement des couples les plus jeunes. En outre, les personnes en couple avec un écart d'âge plus important sont plus présentes à Paris.

Les personnes dont le couple se compose d'un homme âgé d'au moins 15 ans de plus que la femme, représentent 3 % des personnes en couple de sexe différent dans la région. Dans le cas où la femme est âgée d'au moins de 15 ans de plus que l'homme, l'effectif est 8 fois moins élevé.

Au-delà de 35 ans, le mariage supplante l'union libre

La part des personnes en union libre décroît avec l'âge et inversement la part de mariage croît avec l'âge. Les personnes de moins de 37 ans en couple sont autant mariées qu'en union libre (45 %). Pour les plus de 35 ans, 81 % des personnes sont mariées et 16 % en union libre.

Entre 35 et 50 ans, la part des personnes en couple est stable, elle décroît après 50 ans. La séparation, le divorce et le veuvage en sont les trois principales raisons. Toutefois, ensuite, certains peuvent se remettre en couple avec un nouveau conjoint. Ainsi, c'est entre 35 et 54 ans que le nombre de personnes divorcées parmi les personnes vivant en couple est le plus élevé (5 %).

👁 Sources et définition

Les résultats de cette étude sont issus de l'**Enquête Famille et Logements** (EFL) de l'Insee, qui a été associée à l'Enquête annuelle du recensement en 2011. Pour l'Ile-de-France, le fichier comporte 46 300 répondants de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, interrogés sur leur vie de couple, familiale et résidentielle. Cette enquête permet d'appréhender les différents statuts des couples (mariage, pacte civil de solidarité (Pacs), union libre).

Une personne est en **couple** si elle a répondu à la question de l'EFL « Etes-vous actuellement en couple ? », « Oui, avec une personne qui vit dans le logement » ou « Oui, avec une personne qui vit dans un autre logement ». C'est le point de vue de la personne qui est retenu, sans critère de durée ou de fréquence pour la présence du conjoint.

👁 Pour en savoir plus

Buisson G., Lapinte A. : « Le couple dans tous ses états », **Insee Première**, n° 1XXX, février 2013.

Bailly E., Rault W. : « Les pacsés en couple hétérosexuel sont-ils différents des mariés ? », Ined, **Population & sociétés**, février 2013.

Vanderschelden M. : « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », **Insee Première**, n° 1073, avril 2006.

Mazuy M., Robert-Bobée I., Cassan F., Clanché F. : « Calendriers et vie de couple », **Cahiers de l'Ined**, 2005.